

Construisons ensemble



Fédération Banques & Assurances

Crédit Mutuel Centre Est EUROPE

Strasbourg, le 14 décembre 2017

Communiqué de presse

Au Crédit Mutuel on donne le LA.. mais aussi des claques en toute impunité !

Alors que les violences faites aux femmes défient la chronique depuis quelques semaines, la situation que traverse aujourd'hui notre collègue Stéphanie nous interpelle !!!

En effet, il y a deux ans Stéphanie conseillère accueil d'une caisse locale dans la région de METZ a reçu une claque par le responsable commercial de ce point de vente.

Choquée par cet évènement Stéphanie est placée en arrêt de travail et s'en suit une longue période de désarroi !!!!!

Les avis successifs du médecin du travail sont formels :

« Elle ne doit pas retourner travailler dans cette caisse »

Déclarée inapte à son poste et malgré une forte volonté de réintégrer le CREDIT MUTUEL elle est menacée de licenciement par le président et le directeur de sa caisse locale alors que l'auteur des faits, muté est lui toujours en activité !!!!!

C'est la double peine pour la salariée !

Nous exigeons l'arrêt immédiat de la procédure de licenciement à l'encontre de Stéphanie ainsi que son reclassement sans délai au poste qui lui a été proposé comme le stipule la loi !

Le Crédit Mutuel ne peut pas infliger plus de violences à cette femme !

La CGT accompagnera Stéphanie Mardi 19 Décembre à 10h pour l'entretien ainsi qu'au tribunal des prud'hommes de Metz le Jeudi 21 décembre à 9h.

Valérie Missillier

Secrétaire adjointe du syndicat CEE

Secrétaire à la politique financière FSPBA CGT

Une pétition est en ligne sur change.org <http://chn.ge/2AZhzZk> : Crédit Mutuel n'infligez pas une deuxième claque à Stéphanie

Contact : CGT Crédit Mutuel Centre Est Europe

Valérie Missillier : 0673496678 vmissillier@fspba.cgt.fr

Bernard Guerre Genton : 0681834265 bernard.guerregenton@creditmutuel.fr

